

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4714

Programmation 2019 au titre du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
- Attribution de subventions de fonctionnement à différentes associations pour un montant
total de 179 926 euros

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. SECHERESSE Jean-Yves

SEANCE DU 20 MAI 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 MAI 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MAI 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4714 - PROGRAMMATION 2019 AU TITRE DU CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A DIFFERENTES ASSOCIATIONS POUR UN MONTANT TOTAL DE 179 926 EUROS (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération du Conseil municipal n° 2008/177 du 26 mai 2008, la Ville de Lyon s'est dotée d'un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) qui constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et de la prévention de la délinquance dans la commune.

La Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (STSPD) signée le 10 décembre 2014 avec l'Etat et le Conseil général (devenu la Métropole de Lyon) constitue le programme de travail du CLSPD jusqu'en 2020.

Elle poursuit deux objectifs essentiels :

- l'amélioration durable de la sécurité et de la tranquillité publiques au quotidien des habitants ;
- l'accompagnement individualisé des publics en difficulté qu'ils soient auteurs ou victimes.

Dans ce cadre, les partenaires de la sécurité et de la prévention s'engagent à concentrer leurs efforts dans quatre grands domaines :

- le traitement des problématiques de tranquillité publique et d'insécurité ;
- la prévention sociale en direction des jeunes exposés à la délinquance ;
- la prévention de la récidive ;
- la prise en charge et l'accompagnement des publics en difficulté ou vulnérables.

La création de deux zones de sécurité prioritaires (ZSP), en 2012 dans le quartier de la Duchère (9^e arrondissement) et fin 2013 sur un secteur du 8^e arrondissement (quartiers Langlet-Santy, Mermoz et partie sud des Etats-Unis) vient compléter et renforcer les actions partenariales mises en œuvre en matière de sécurité et de prévention de la délinquance.

La STSPD constitue également le volet sécurité / prévention de la convention territoriale de Lyon du contrat de ville, approuvée par délibération du Conseil municipal n° 2015/1606 du 23 novembre 2015.

S'inscrivant à la fois dans le cadre de la STSPD, des ZSP et du contrat de ville, la programmation du CLSPD au titre de l'année 2019 s'articule autour des thèmes prioritaires suivants :

- la prévention du passage à l'acte délictueux des jeunes de 12/25 ans exposés à la délinquance ;
- la prévention de la récidive ;
- les actions de prévention en milieu scolaire ;
- la médiation sociale et citoyenne ;
- l'aide aux victimes, notamment les violences faites aux femmes ;
- la justice de proximité et l'accès au droit.

Les projets qui vous sont présentés dans le tableau ci-après ont été retenus pour leur pertinence en fonction de ces priorités et, pour les actions territoriales plus particulièrement, au regard des objectifs poursuivis dans les quartiers inscrits dans la géographie prioritaire de la politique de la ville.

Arrd(s)	Structure maitre d'ouvrage	Intitulé de l'action	Description de l'action	Montant proposé LC 41940
Médiation scolaire				
7 ^{ème} - 8 ^{ème} - 9 ^{ème}	Association Médiation Lyon - AMELY 45, rue Smith 69002 LYON	Médiation scolaire par les pairs, une éducation à la citoyenneté.	<p>Objectifs : sensibiliser et former des élèves volontaires à la médiation scolaire, former des élèves à la gestion des conflits comme vecteur d'apprentissage à la gestion citoyenne des conflits.</p> <p>Contenu : collèges Grignard et Verrazanne concernés. Formation d'élèves de 6^{ème} et de 5^{ème}, suivi de classes de 4^{ème} et de 3^{ème} en alternance chaque année.</p>	1 500 €
8 ^{ème}	Agence Lyon Tranquillité Médiation ALTM 23, rue Renan 69007 LYON	Médiation scolaire.	<p>Intervention à plein temps d'un médiateur social en milieu scolaire sur le collège Longchambon et les écoles primaires Giono et Fournier.</p> <p>Ses missions sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'assurer une présence rassurante et dissuasive, à l'intérieur et à l'extérieur des établissements, pour identifier et prévenir les situations de violence et de conflits ; - d'assurer un accompagnement complémentaire, individuel et collectif, des élèves et des familles, sur les questions d'absentéisme, de décrochage, de comportement, de mal-être ou de harcèlement ; - de prévenir et de gérer les conflits, grâce aux techniques de la médiation qui permettent de dénouer les situations complexes et d'amener les parties à trouver une solution concertée ; - de mettre en place des actions de sensibilisation et des projets participatifs pour valoriser le potentiel des élèves et contribuer à leur implication dans la vie scolaire ; - de former les élèves à la médiation par les pairs pour les rendre acteurs du bien-être à l'École ; - de développer la liaison école-collège et les liens entre les établissements et les acteurs du quartier, afin de contribuer à une continuité éducative. 	4 000 €

Accès au droit				
Tout Lyon	Association Médiation Lyon - AMELY 45, rue Smith 69002 LYON	Accès au droit et médiation citoyenne.	<p>Objectifs : création de lieux ressources de régulation autonome des problèmes de la vie quotidienne par l'accès au droit, de lieux de régulation des conflits par la médiation et création de lieux de socialisation.</p> <p>Contenu : permanences hebdomadaires d'accès au droit (information sur les droits, aide à la rédaction de courriers juridiques, explication sur les procédures, orientation vers les professionnels du droit, ...) et de médiation (permettre à chacun de résoudre les problèmes de la vie quotidienne de façon autonome à l'aide d'un tiers) dans les quartiers prioritaires : Pentès de la Croix-Rousse, Perrache, Moncey, Gerland, Etats-Unis et Duchère. Actions de sensibilisation à la médiation auprès d'habitants et partenaires, interventions auprès des jeunes et des bailleurs.</p>	35 200 €
Aide aux victimes				
Tout Lyon	Le Mas - Mouvement d'action sociale (service info droits victimes) 17, rue Crépet 69007 LYON	Aide aux victimes d'infractions pénales.	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer la prise en compte des personnes victimes pour éviter les phénomènes de victimisation, d'isolement et de repli. - proposer un accompagnement socio judiciaire et un temps d'accueil psychologique. - développer un partenariat de proximité pour favoriser le relais vers d'autres structures. - faire le lien entre les partenaires saisis des situations; éviter le morcellement pour les victimes. <p>Contenu : accueil et accompagnement (soutien psychologique, accompagnement social, juridique et judiciaire) des victimes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 permanences par semaine au siège dans le 7^{ème} ; - 3 permanences par semaine dans les Maisons de justice et du droit ; - 1 permanence par semaine à la Brigade départementale de protection de la famille ; - 2 permanences au bureau d'aide aux victimes du Tribunal de grande instance à Lyon 3^{ème}. 	70 426 €

Prévention et lutte contre les violences faites aux femmes				
Tout Lyon	Le Mas - Mouvement d'action sociale (service info droits victimes) 17, rue Crépet 69007 LYON	Groupe de parole de femmes victimes de violences sexuelles.	<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - proposer aux femmes un cadre de rencontre contenant et fiable favorisant l'échange de leurs vécus, de leurs expériences, de leurs peurs et de leurs ressources ; - aider à sortir du tabou de la sexualité en se confrontant à d'autres ; - aider à la restauration de l'estime de soi. <p>Contenu : le groupe s'adresse à toutes femmes subissant et/ou ayant subi des violences sexuelles.</p> <p>Organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les femmes sont orientées sur le dispositif par les partenaires et toutes autres structures susceptibles d'accueillir ce public ; - le groupe est composé de 10 femmes maximum réuni 8 fois (à raison d'une séance tous les 15 jours) ; - l'animation est assurée par 2 professionnels : un psychologue et un juriste du Mas (Mouvement d'action sociale). 	3 000 €
Tout Lyon	FILACTIONS 6, rue des Fantasques 69001 LYON	Prévention des violences dans les relations amoureuses des jeunes.	<p>Contenu : interventions auprès des jeunes (public 16/25 ans) pour prévenir les violences conjugales, les violences sexistes et les discriminations liées au sexe. Cette action se déroule dans les établissements scolaires de Lyon et de la Région, ainsi que dans toute structure accueillant les jeunes.</p> <p>L'association a créé différents outils (vidéos, questionnaires, mises en situation, baromètre des valeurs...) afin d'une part d'interpeller les jeunes sur les relations amoureuses et les stéréotypes, et d'autre part de leur permettre de se situer et de situer les limites dans une relation amoureuse.</p> <p>Prévisions 2019 : 7 établissements : Longchambon, Schoelcher, Flesselles, Duffy, Clémenceau + 2 intervenants (public Quartiers politique de la ville).</p>	12 000 €

Tout Lyon	FILACTIONS 6, rue des Fantasques 69001 LYON	Festival "brisons le silence" contre les violences conjugales.	Créé en 2005, le Festival se déroule sur une semaine autour du 25 Novembre, Journée internationale d'élimination des violences à l'égard des femmes. Il s'agit de toucher un public le plus large possible (jeunes, professionnels, habitants, retraités...) notamment à travers des événements culturels ou festifs (concerts, pièces de théâtre, spectacles de danse, déambulation dans les rues de Lyon, colloque pour les professionnels...).	2 000 €
Prévention de la récidive				
Tout Lyon	Mission Locale de Lyon 24, rue Etienne Rognon 69007 LYON	Référent justice en milieu ouvert pour les sortants de prison de 18 à 25 ans en aménagement de peine ou libérés sous contrainte.	Objectifs : prévention de la récidive, accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle. Contenu : mettre en place pour une cinquantaine de jeunes de 18 à 25 ans écroués à Corbas, éligibles à un aménagement de peine ou libéré sous contrainte, un parcours d'accompagnement renforcé leur permettant d'accéder à une formation qualifiante ou un emploi durable. L'orientation en détention se fera par le Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).	10 000 €
Tout Lyon	Relais Enfants Parents 100, route de Vienne 69008 LYON	Maintien du lien familial pendant l'incarcération du parent.	Objectifs : restaurer ou maintenir le lien parental. Responsabiliser le parent incarcéré, limiter les conséquences affectives sur l'enfant de l'incarcération de son parent. Contenu : accompagnement des enfants vers le parent incarcéré. A la demande du parent incarcéré, l'association prépare la visite et accompagne l'enfant. Mise en place d'ateliers de confection d'objets.	3 500 €

<p>Tout Lyon</p>	<p>CLLAJ (Comité Local de Logement Autonome des Jeunes de Lyon) 3, rue Abbé Rozier 69001 LYON</p>	<p>Accès au logement des jeunes de 18 à 25 ans originaires des quartiers politiques de la ville inscrits dans un parcours délinquant afin de prévenir la récidive et/ou éviter une incarcération.</p>	<p>Objectifs : mettre à disposition des jeunes faisant l'objet d'un suivi judiciaire et/ou sortant de détention, une solution de logement. Inscrire le jeune dans un parcours personnalisé de réinsertion sociale (logement, emploi, éducatif).</p> <p>Contenu : interventions du CLLAJ en prison (information et préparation à la sortie), mise à disposition de 9 logements temporaires du studio au T2 pour des jeunes de 18 à 25 ans issus des quartiers Politique de la ville ayant été incarcéré à Corbas ou Villefranche et faisant toujours l'objet d'un suivi judiciaire.</p> <p>Aide à l'accès en Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), soutien aux démarches d'accès au logement de droit commun, partenariat avec la Mission Locale pour le volet emploi et avec la prévention spécialisée pour le volet éducatif. Démarche intégrée logement/emploi.</p>	<p>12 000 €</p>
<p>Tout Lyon</p>	<p>Accueil San Marco 7, rue du Plat 69002 LYON</p>	<p>Accueil et écoute des familles et amis de détenus au moment du parloir à la maison d'arrêt de Lyon Corbas ainsi qu'à l'Etablissement pénitentiaire pour mineurs (EPM) de Meyzieu</p>	<p>Objectifs : accueillir les personnes en attente de parloir à la maison d'arrêt de Lyon Corbas. Ecouter, soutenir ces personnes, les aider à aborder la prison avec moins de stress et d'angoisse. Accompagner les personnes dans leurs démarches, les renseigner.</p> <p>Contenu : accueil des familles et amis de détenus en attente de parloirs (du mardi au samedi inclus de 8h30 à 16h30 toute l'année) . 39 bénévoles assurent une écoute neutre et donnent des renseignements (permis de visite, envoi d'argent, acheminement de colis...). Animations pour les enfants le mercredi et le samedi.</p>	<p>1 000 €</p>
<p>Tout Lyon</p>	<p>COMPANIO 3, rue Sala 69002 LYON</p>	<p>Soutenir et accompagner les personnes à la sortie de prison.</p>	<p>Objectifs : redonner confiance et motivation aux personnes accueillies afin de mettre en place un accompagnement dans la durée. Eviter la récidive et atteindre une réelle autonomie.</p> <p>Contenu : permanences du lundi au mercredi de 14h30 à 17h00 : accueil des sortants de prison. Les autres jours sur rendez-vous. Accompagnement individuel, sans limitation de durée, face aux problèmes (logement, travail, santé, difficultés familiales, administratives, juridiques, ...). Accompagnement de permissionnaires à la demande du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).</p>	<p>1 000 €</p>

<p>Tout Lyon</p>	<p>Groupe pour l'Emploi des Probationnaires GREP Tribunal de Grande Instance de Lyon 67, rue Servient 69003 LYON</p>	<p>Réussir son retour à l'emploi dans le cadre d'un aménagement de peine</p>	<p>Objectifs : contribuer à la prise en charge des personnes bénéficiant d'une mesure d'aménagement de peine dans le cadre d'une libération sous contrainte. Le GREP reçoit pour un diagnostic professionnel les personnes orientées par le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) en milieu ouvert, et leur propose un accompagnement renforcé axé sur la construction et la validation d'un projet professionnel et devant les conduire vers un accès à l'emploi ou à une formation. Objectifs de 80 bénéficiaires suivis, personnes en aménagement de peine (libération conditionnelle, placements extérieurs, placement sous surveillance électronique, semi-liberté), 60% d'accès à emploi ou formation.</p> <p>Contenu : accompagnement de 80 bénéficiaires par an (dont 30 lyonnais), 95% d'hommes. Profil des personnes très éloigné de l'emploi, freins périphériques (logement, santé, mobilité).</p>	<p>4 000 €</p>
<p>Actions de prévention / sensibilisation en milieu scolaire</p>				
<p>Tout Lyon</p>	<p>Le lien théâtre 237, rue des Erables 69009 LYON</p>	<p>Prévention par le théâtre des conflits chez les adolescents "tu m'agresses la parole", "t'es pas mon genre".</p>	<p>Objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. comprendre le processus de l'agressivité et les dérapages, 2. amener le groupe à s'exprimer sur différentes formes d'agressivité et de violences vécues dsn le cadre scolaire, 3. comprendre et réduire les actes violents. <p>Contenu : interventions en milieu scolaire auprès des classes de 4^{ème} et de 3^{ème} en 5 étapes : une imposture théâtrale, une représentation théâtrale, une rencontre avec les juristes de la Maison de justice et du droit. Pour certaines actions, répétition des scènes de procès inspirées par le scénario de " Tu m'agresses la parole ! " et production des scènes au tribunal (financement Conseil départemental d'accès aux droits - CDAD).</p> <p>Prévisions 2019 : " Tu m'agresses la parole! " (Saint Just 5^{ème}, Alice Guy 8^{ème}, Dargent 3^{ème}), " Projet H " et " T'es pas mon genre " (festival Brisons le silence).</p>	<p>7 000 €</p>

Actions de prévention dans les quartiers prioritaires au titre du contrat de ville				
9 ^{ème} Duchère	Le lien théâtre 237, rue des Erables 69009 LYON	Dis-moi les mots de ton silence.	<p>Objectifs : libérer la parole des jeunes sur des sujets de citoyenneté pour les amener à découvrir leur richesse d'expression. Favoriser la pratique théâtrale des 16-25 ans en renouvelant auprès d'eux l'image du théâtre. Favoriser l'accès des jeunes à la MJC.</p> <p>Contenu : proposer des ateliers théâtre aux jeunes en allant à leur rencontre sur le terrain (dans la rue, au pied des immeubles,...). Un auteur collectera les improvisations pour écrire des scènes basées sur ce que les jeunes auront exprimé et leur proposer lors des ateliers suivants. Un spectacle de restitution basé sur ce collectage sera joué par les comédiens et les jeunes s'ils le souhaitent.</p>	5 000 €
Actions de prévention dans les quartiers prioritaires au titre du QPV				
7 ^{ème}	Coup de pouce relais 241, rue Duguesclin 69003 LYON	Animation Place Gabriel Péri.	Mise en place d'un programme d'animations commun avec les structures de proximité (animations ludiques, sportives, culturelles) : Lyon Olympic Echech, ludothèque, ...	5 000 €
Tout Lyon	Médiatone 25, rue des Capucins 69001 LYON	Actions d'insertion et de médiation.	<p>Association multi sites qui travaille avec toutes les salles de spectacle de l'agglomération. Actions de remobilisation et de sensibilisation à des débouchés professionnels ou sociaux dans le secteur culturel en direction de jeunes en situation de décrochage scolaire et public Quartiers politique de la ville.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider à l'insertion de jeunes à travers la présentation des métiers de la musique, - redynamiser le parcours de jeunes en difficulté en apportant des pistes de réinsertion. - découverte de lieux et d'univers musicaux. 	3 300 €
Totaux				179 926 €

Pour mémoire, le montant total des subventions allouées au titre de la programmation du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance s'établit comme suit :

- au titre de l'année 2018 : 179 926 €;
- au titre de l'année 2019 : 179 926 €

Les conditions et modalités de versement de ces subventions peuvent être formalisées par des conventions d'application, dont le modèle type est joint au présent rapport, ainsi que des conventions mixtes (associations Association médiation Lyon - AMELY et Le Mas – Mouvement d'Action Sociale).

Vu les délibérations du Conseil municipal n° 2008/177 du 26 mai 2008 et n° 2015/1606 du 23 novembre 2015 ;

Vu ledit modèle type de convention d'application ;

Vu lesdites conventions mixtes ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

DELIBERE

- 1- Les subventions de fonctionnement sont allouées aux associations précitées pour un montant global de 179 926 euros et réparties conformément au tableau ci-dessus.
- 2- Le modèle type de convention d'application susvisé, établi entre la Ville de Lyon et les associations, est approuvé.
- 3- Les conventions mixtes 2019 susvisées, établies entre la Ville de Lyon et les associations Association médiation Lyon – AMELY et Le Mas – Mouvement d'Action Sociale, sont approuvées.

4- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

5- La dépense totale correspondante, soit 179 926 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2019 sur la ligne de crédit 41940, nature 6574, fonction 520.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué

Jean-Yves SECHERESSE